

**Déclaration de la Belgique à l'ouverture de la 39ème session de la  
Commission de la population et du développement (3 avril 2006)**

La Belgique s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne. Elle souhaiterait cependant y ajouter deux éléments essentiels et liés entre eux, à savoir d'une